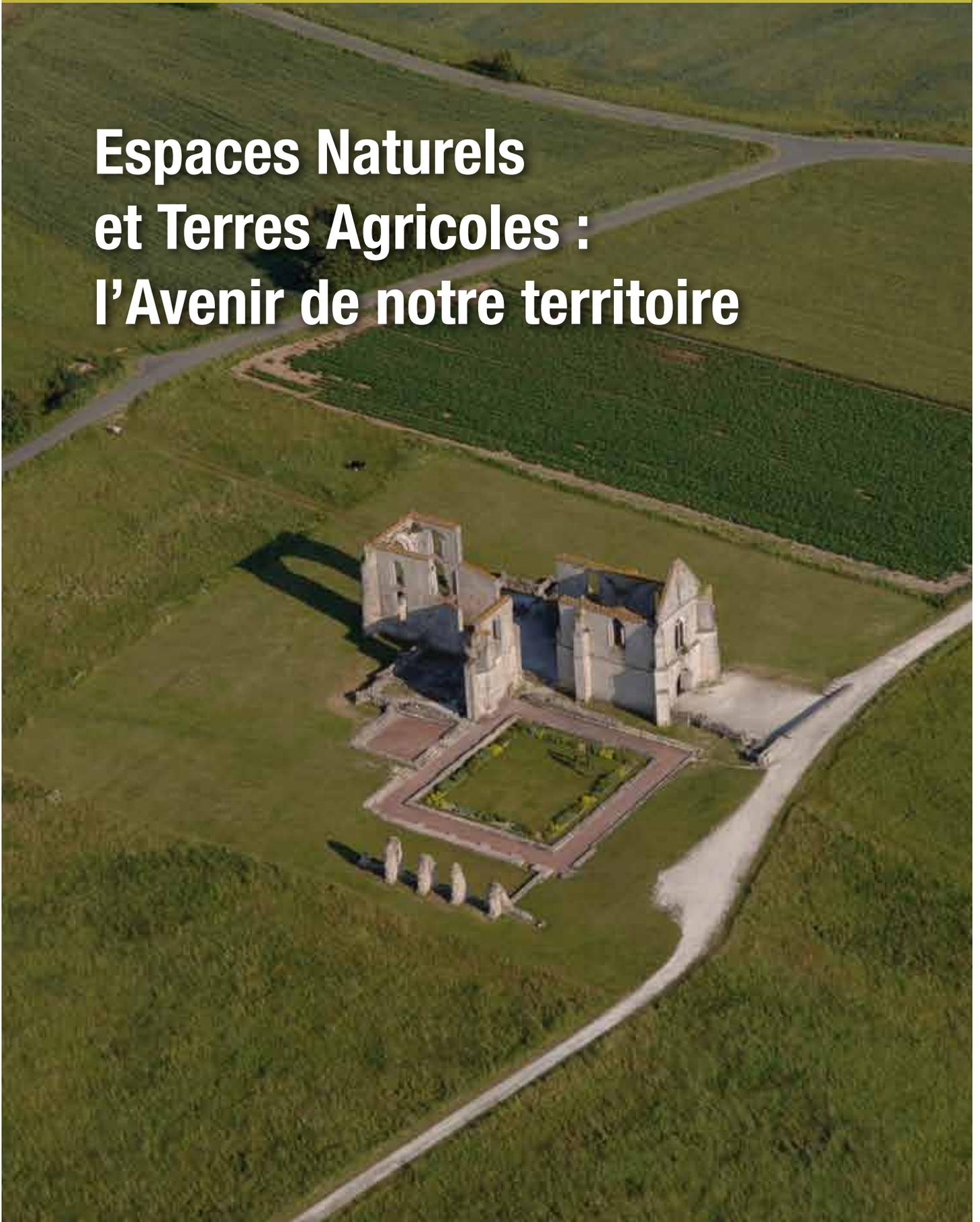


BULLETIN MUNICIPAL - AUTOMNE/HIVER 2014

La Flotte *et vous !*

Espaces Naturels et Terres Agricoles : l'Avenir de notre territoire



Sommaire



La Flotte. Bulletin Municipal
Automne - Hiver 2014

Directeur de la Publication : Léon GENDRE (Maire)

Secrétaire de Rédaction :
Simon-Pierre BERTHOMÈS (adjoint au Maire)

Mise en page : Asbury

Impression : imprimerie Mingot.

Ont collaboré au Bulletin : Léon Gendre, Simon-Pierre Berthomès, Isabelle Masion-Tivenin, Michèle Drouin, Jacky Oger, Patrick Salez, Elisabeth Bonin-Balmas, Elsa Robinel, Didier Henry, Chantal Dutheil, Fabienne Dimnet, Christelle Baraton, Géraldine Jubien.

Photos : Mairie de La Flotte, Didier Henry, Jean-Marie Chauvet d'Arcizas, Elsa Robinel, Patrick Salez, Le Jardin d'éveil, La Maison du Platin, Jacques Couturier Organisation, X.
Photo Couverture : Jean-Marie Chauvet d'Arcizas

Dépôt légal : Décembre 2014

Édition : 3.000 exemplaires.

BULLETIN MUNICIPAL
AUOMNE/HIVER 2014

Retour sur la saison estivale	P4
Les Marchés de La Flotte	P7
La rentrée scolaire	P8
Bibliothèque - Maison du Platin Galerie Sénac de Meilhan	P11
Les Travaux dans la commune	P12



Les travaux du P.A.P.I.	P14
La valorisation des espaces naturels et agricoles	P16
Entretien avec un jeune agriculteur	P21
Lieux dits, écarts, quartiers et rues de la commune	P23
Rencontre avec Christian Perrain	P28
Le repas de l'âge d'Or	P30
L'État Civil	P31



MAIRIE DE LA FLOTTE - 25 cours Félix Faure
Tél. 05 46 09 60 13 - Fax 05 46 09 63 32
Horaires d'ouverture du Secrétariat
Lundi : 10h à 12h
Mardi : 10h à 12h et 13h30 à 17h
Mercredi : 10h à 12h et 13h30 à 15h
Jeudi : 10h à 12h
Vendredi : 10h à 12h et 13h30 à 15h



Édito



LÉON GENDRE - MAIRE DE LA FLOTTE

Un bel automne...

Après un été maussade qui a eu pour conséquence une baisse de la fréquentation sur toute la côte atlantique, les mois de septembre et octobre ont été exceptionnellement doux et ensoleillés, prolongeant ainsi la saison estivale, à tel point que les terrasses des bars et des restaurants du port et du front de mer étaient plus fréquentées en septembre qu'au début du mois de juillet.

L'île de Ré a ainsi pleinement profité de cette température clémente, pour le plaisir de tous les touristes, qui assurent la prospérité de notre commune, mais aussi tous ceux qui vivent à l'année à La Flotte, ce lieu privilégié à l'écart des méfaits de notre société turbulente.

Aujourd'hui, de nombreux volets sont clos et comme chaque année, les travaux vont bon train pour préparer la prochaine saison estivale.

Ainsi, pas moins de 20 chantiers vont être ouverts pour embellir et assurer confort et sécurité sur ces espaces publics.

Vous trouverez en pages 14 et 15 la liste des sites où ces travaux vont s'accomplir, perturbant pour un temps la circulation et l'accès, entre autres, aux salles de la mairie courant janvier 2015.

Enfin, les élus de votre Conseil Municipal travaillent à la préparation du vaste chantier de protection de notre commune contre une éventuelle submersion marine. C'est à compter du 15 septembre 2015 que les entreprises qui auront été retenues par le Conseil Général, engageront ces travaux qui s'achèveront avant l'été 2016. Les usagers du port et de l'avant-port sont informés des contraintes qu'ils vont devoir supporter durant ce chantier, mais nous sommes tous conscients que La Flotte doit se protéger contre un éventuel « nouveau Xynthia ».

Le PPRL (Plan de Prévention des Risques Littoraux), fait état d'une zone à risque qui s'étend du quai de Sénac à la rue du 8 mai 1945, soit 20% de la commune, sur 28 rues desservant pas moins de 485 immeubles.

C'est le devoir des élus de s'engager aux côtés de l'Etat, du Conseil Général et de la Communauté de Communes pour assurer rapidement et efficacement la protection des personnes et des biens de ce beau village de La Flotte.

A toutes et à tous, je souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et je vous donne rendez-vous pour la cérémonie des vœux dimanche 4 janvier à 17h, salle de la Base Nautique, moment de rencontre et de convivialité pour échanger nos vœux, mais aussi pour évoquer l'avenir de notre commune.

Votre Maire
Léon Gendre





Les Nuits Romanes à l'Abbaye



Feu d'artifice pour la Nuit Américaine - Jacques Couturier Organisation

Le 28 juillet, pour sa troisième année, « **La nuit Romane** » a accueilli plus de 1200 personnes qui ont profité des animations, du dîner champêtre et de la soirée musicale autour de l'Abbaye. Le « **Quartet Churchitters on white** », avec sa folk-music irlandaise, a conquis le public. « **La Bivouac Cie** » a transporté Petits et Grands dans le monde du rêve avec son interprétation originale du spectacle « **Le rêve d'Erika** ». Le rendez-vous de juillet 2015 est attendu.

Retour sur la saison estivale

Une saison touristique est toujours une nouvelle aventure, parfois imprévisible ; Comment se déroule-t-elle ? Quel bilan en tirer ? Selon l'optimisme ou le pessimisme de l'interlocuteur, les avis sont contrastés. Jean qui rit ! Jean qui pleure ! Mais cette année à La Flotte, les visages de la plupart des acteurs sont plutôt souriants.

Commencée au mois d'avril, la saison touristique s'est terminée après le pont du 11 novembre. Les conditions climatiques « ont plombé » le mois d'août, mais le soleil d'automne a fait recette. A constater les chiffres de la Régie du pont et ceux de l'Office de Tourisme, les entrées sur l'île ou sur la commune sont sensiblement identiques à celles de l'année 2013. Près de 75 000 personnes ont franchi la porte de l'Office de Tourisme, plus de 30 000 demandes d'informations ont été traitées dont près de 20 000 au guichet, en direct.

Le nombre de vacanciers étrangers est en progression, venant principalement des pays d'Europe : Belgique, Royaume Uni, Allemagne et Espagne.

Les touristes à la journée sont de plus en plus nombreux, avec souvent des objectifs de visites précises. Certains vacanciers réservent au dernier moment, voire une fois arrivés à destination. Des locations pour trois ou quatre jours sont de plus en plus demandées, ... De nouveaux comportements se font jour, une adaptation est nécessaire pour satisfaire au mieux ces nouvelles attentes.

Sur le plan des services, les navettes des mini-bus, pour cette deuxième année, ont été appréciées et plus fréquentées. L'aménagement des nouvelles toilettes publiques, (accessibilité, point d'eau et propreté) a été remarqué.

Le marché de nuit a, une nouvelle fois, attiré de nombreux visiteurs, il est même devenu un but de promenade pour les résidents des communes voisines. Les animations nocturnes, spectacles et dîners sur le port ou au marché, ont connu le succès habituel.



The Glenn Ambassadors Big Band



Bruno Cruchant, directeur de Cabinet du Préfet, William Linder, 1^{er} secrétaire de l'Ambassade des Etats Unis, Léon Gendreau, Maire de La Flotte, Mme Dale Sayer, Présidente de l'Association des descendants de Nicolas Martiau aux Etats Unis, Patrick Casin, Président de l'Association Nicolas Martiau.



Le Général De Gaulle



Le Général Eisenhower

Le 16 d'août, la « **Fête de la Saint Laurent** » s'est tenue sous un soleil radieux. « La nuit américaine » a été l'occasion de rendre hommage à Nicolas Martiau et aux Etats-Unis à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la fin de la seconde guerre. Cette nuit s'est déroulée en présence de Monsieur William Linder, Premier secrétaire de l'Ambassade des Etats-Unis en France, et de Madame Dale Sayer, Présidente de l'Association des Descendants de Nicolas Martiau (NMDA), venue spécialement d'Amérique. Cette association américaine regroupe plusieurs centaines de descendants de Nicolas Martiau.

A son retour aux Etats-Unis Madame Sayer a écrit à tous « ses cousins » de l'association pour leur raconter son séjour à La Flotte. Nous vous proposons de reprendre des extraits de sa lettre publiée dans le journal de l'association :

Chers cousins de la NMDA,

Mon mari et moi sommes revenus sans encombre de notre voyage en France et plus particulièrement de l'île de Ré. C'est le cœur rempli de souvenirs chaleureux que je vais vous décrire notre séjour là-bas.

Samedi 16 août 2014, nous traversions le pont joignant le continent à la magnifique île de Ré. Nous fûmes cordialement reçus dans la maison du Dr Patrick et

Isabel Casin. Patrick est le président de l'association Nicolas Martiau... en attendant que le diplomate américain William Linder et sa femme Elizabeth arrivent. Ils étaient retardés par une circulation estivale dense que nous avons nous-mêmes expérimentée plus tôt.

Patrick nous conduisit jusqu'au village de La Flotte. Les premiers signes de ce qui s'annonçait étaient les longues files de personnes circulant dans les rues devant nous...

L'hommage à Nicolas Martiau et la célébration du 70^{ème} anniversaire de la bataille de Normandie se déroulaient sur le port de La Flotte. Une scène était dressée, décorée de drapeaux américains et français mais aussi d'une statue de la Liberté. La place était noire de monde ... Les officiels ont estimé la foule à plus de 12 000 personnes !

Nous avons été emmenés derrière la scène pour nous adresser à la foule au travers d'un microphone. Le Dr Casin parla en premier puis j'ai poursuivi (en français !) par des salutations et des souhaits de votre part. Le maire, Monsieur Léon Gendreau, s'exprima ensuite, suivi de notre diplomate Monsieur William Linder. Monsieur Gendreau offrit une médaille de la ville à Monsieur Linder et moi-même.

Un orchestre, de fifres et tambours, habillé en costumes d'époque Louis XV, démarra la soirée. Après les discours, nous fûmes placés devant la scène. Là nous avons chanté notre hymne national ainsi que la Marseillaise et un ensemble de chœurs de l'île de Ré exécuta des chansons des années 1940.

Nous sommes ensuite allés apprécier l'orchestre Glenn Miller ... A un moment donné, la foule se sépara en deux pour laisser passer les jeeps et les camions américains. Les conducteurs étaient tout sourires comme s'ils étaient réellement en train de libérer les français ... C'était très émouvant de voir ces événements s'enchaîner et de se sentir si fiers et si appréciés pour la contribution Américaine au jour J.

... Nous avons été enchantés par 45 minutes d'un feu d'artifice comme je n'en avais jamais vu. Les explosions étaient chorégraphiées sur des musiques rock américaines et des lumières lasers, ... A ce moment après minuit, notre adrénaline était à son maximum ...

Le matin suivant, nous marchions sur la plage et imaginions à quel point il avait été difficile de quitter ce magnifique endroit, pour construire une nouvelle vie sur une terre étrangère.

... Les fruits de mer étaient un régal pour les yeux et les estomacs et représentaient vraiment ce que l'île de Ré a à offrir. Le maire Léon Gendre nous rejoint avec un merveilleux livre d'aquarelles représentant des sites de l'île. Il était impossible de nous témoigner plus d'hospitalité, et nous étions replongés dans la longue histoire d'amitié indélébile, partagée par la France et les Etats Unis.

Merci beaucoup de nous avoir fait l'honneur de vous représenter en France et de nous avoir ainsi donné l'opportunité unique de retrouver notre héritage français. J'aurais seulement souhaité que chacun d'entre vous soit avec nous.

Dale Sanders

Présidente de la NMDAU

Ce message transmis aux « cousins américains » exprime la réalité conviviale des fêtes communales.



Fifres et tambours en costume Louis XV



UNE PLAGE TOUJOURS PROPRE !



Au cours de cette saison, les eaux de la baie de La Flotte ont été reconnues pour leur qualité. Le port a de nouveau, bénéficié du label « **Pavillon Bleu d'Europe** ». De plus, les eaux de baignade de la plage de l'Arnéault ont été qualifiées « **Eau de bonne qualité pour la baignade** » : Les dix prélèvements effectués et analysés par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Poitou Charentes ont tous été « Bons ».

Nous remercions tous les Employés communaux et l'UNIMA entre autres, qui ont oeuvré, durant la saison, au nettoyage de la plage. Ils ont retiré plus de 800 tonnes d'algues vertes. C'est une charge financière lourde pour la commune, mais elle est nécessaire en raison des risques sanitaires.

Le Bulletin Municipal remercie, également, tous les acteurs de la commune (professionnels du commerce, du tourisme, de l'animation, employés municipaux, élus, bénévoles, ...) pour leur implication dans les services, les animations et les fêtes pour le bien-être de tous.



Alain Croci et Jean Fourcaud

LES MARCHÉS DE LA FLOTTE

Quand nous parlons du « *Marché* », nous pensons souvent, pour ne pas dire toujours, au marché du centre bourg, ouvert en 1805. Son architecture médiévale en fait un lieu très visité par les touristes de passage, mais également très fréquenté pour ses commerces. Toutefois, d'autres lieux remplissent également une fonction commerciale : « *le marché nocturne* » qui prend possession du cours Félix Faure durant la saison estivale et « *La Braderie* » de juillet et d'août.

Cette année, le Bulletin Municipal est allé dans « les coulisses » de ces lieux de convivialité pour rencontrer ceux qui en assurent la gestion : Alain Croci, Adjoint chargé de la « commission marché commerce et artisanat », des relations avec les commerçants sédentaires et non sédentaires de la commune et des élus. Il est aidé par Jean Fourcaud, Agent placier. Ils constituent un duo qui oeuvre pour la bonne installation des commerces et artisans sur ces trois lieux.

« *Le Marché* » du centre bourg est « constitué d'une épine dorsale d'une dizaine de commerçants dont « les bancs » sont loués à l'année », explique Alain Croci, et il poursuit : « nous trouvons le boucher, le poissonnier, le charcutier-traiteur... mais les gens peuvent y acheter leur pain, leur fromage, leurs primeurs... on trouve tout ».

Alain et Jean souhaitent conserver, au Marché, son aspect « rural » avec « des produits locaux vendus par des producteurs locaux ». « Il faut offrir un lieu, affirment-ils, pour que les maraîchers puissent proposer leurs fruits et légumes, l'apicultrice vendre son miel, l'ostréiculteur ses huîtres et ses crustacés... ».

A côté des emplacements à l'année avec une convention d'occupation du domaine, les autres sont pris, par des commerçants, des maraîchers, des artisans... à la journée ou à l'année avec un abonnement.

Pour obtenir une place au marché, le postulant doit adresser un courrier ou un courriel en mairie en indiquant les marchandises vendues et les mètres linéaires d'emplacement nécessaires pour son activité. De plus, il peut télécharger la demande d'emplacement sur le site de la mairie - laflotte.fr -, la remplir et la déposer. Ce dispositif peut être également utilisé pour les emplacements du « *Marché Nocturne* » et de « *La Braderie* ».

Chaque jour de l'année, le marché est ouvert pour les produits alimentaires, il est « plus étoffé » les mercredis, samedis et dimanches matin.

Dès le 15 juin, le marché prend sa tenue d'été jusqu'au 15 septembre. Tous les emplacements sont occupés et le samedi c'est le jour de « grand marché ». La place du 11 novembre 1918 est entièrement occupée par les camelots.

Durant cette période, Jean Fourcaud est au Marché dès 6h 00 du matin, il assure l'accueil, désigne les emplacements, fait payer aux mètres occupés, ... il faut, parfois, faire preuve de patience et de diplomatie... « *mais tout le monde y met du sien et cela se passe bien* » nous raconte Jean.

Alain précise que « *le Marché est un lieu aux nombreuses activités : en octobre, « la semaine du goût » pour les enfants des classes maternelles est organisée avec les commerçants présents ; le marché de Noël du 22 au 31*

décembre contribue à son animation hivernale. L'été, les manifestations sont nombreuses : les repas régionaux organisés par l'association des commerçants et artisans (UCAF) et les concerts proposés par la commission des fêtes avec Maryse Vanoost : harmonie municipale, Harmony Swing, orchestres classiques, de Jazz... c'est un véritable lieu de vie ».

« *Le Marché nocturne* » est le plus jeune, il a fêté sa septième année au cours de la saison 2014. C'est l'âge de raison. Alain présente ce marché comme « *une animation nocturne pour les vacanciers de la commune et des villages voisins, venus flâner sous les arbres du cours, profiter des spectacles quotidiens, se promener sur le port, profiter des restaurants, des glaces, des crêpes ... prendre son temps...* ».

Ce marché se tient sur le cours Félix Faure de la première semaine de juillet à la dernière du mois d'août. Une quarantaine de créateurs de bijoux, d'artisans, d'artistes peintre, ... s'installe tous les soirs de 19h à 23h. « *Plus d'un tiers revient chaque année et nombreux sont ceux qui réservent à la quinzaine* » précise Alain. « *Le prix est modeste pour faciliter et soutenir l'installation des jeunes créateurs et artistes* » ajoute Jean.

Dès 18h, nous pouvons rencontrer Alain et Jean, assis sur un banc au milieu du cours, face au parking. Ils attendent ceux qui viennent exposer un soir, appelés « les volants » et jusqu'à 20h 00, ils organisent les installations et encaissent le prix du mètre linéaire.

Ce « *Marché Nocturne* », une innovation de La Flotte, se retrouve maintenant dans les villages du canton.

Depuis plus de trente ans, « *La Braderie* » est la troisième animation commerciale, en général le dernier jeudi des mois de juillet et d'août. Toutefois, selon le calendrier les dates peuvent varier. En 2015, elle devrait se tenir le 23 juillet et le 20 août.

Plus de 120 camelots fréquentent chaque année la braderie de juillet, près de 100 au mois d'août. Cette baisse du nombre de camelots est dû au départ de certains, dès les derniers jours d'août, dans le nord ou l'est de La France pour participer à de très grandes braderies, certaines bien célèbres.

Des camelots reviennent régulièrement, mais il faut relancer l'offre de braderie dans les magazines spécialisés de chambres de commerce. C'est le travail d'hiver d'Alain.

L'organisation de la braderie commence la veille par le marquage au sol des emplacements. Le jour-même, Alain et Jean se retrouvent sur le port pour l'accueil et le placement de chacun. Une fois tout le monde installé, à partir de 9h00 commence l'encaissement du prix de l'emplacement. Il est souvent 14h00 à la fin de cette opération.

Ainsi, des milliers de visiteurs déambulent sur le port, sur le cours et dans les rues piétonnes à la recherche de la bonne affaire.

Alain tient à préciser l'efficacité du concours des agents de la police municipale pour que cette journée se déroule au mieux pour tous.

RENTRÉE SCOLAIRE 2014



Durant les vacances d'été, les entreprises du bâtiment ont investi notre école élémentaire pour réaliser d'importants travaux de rénovation : les toitures de l'ensemble scolaire ainsi que les peintures des façades, côté rue et sous le préau.

La rentrée s'est effectuée dans une école rénovée à la grande satisfaction des équipes éducatives et des enfants. Toutes les classes ont été ouvertes et l'an prochain le départ des CM2 pour la 6^e sera compensé par l'arrivée des enfants de la Grande Section de la maternelle en Cours préparatoire (CP). Cette situation apporte une sérénité à la vie scolaire.



Atelier activité manuelle

1. EFFECTIFS ET ÉQUIPES ENSEIGNANTES :

■ **le jardin d'éveil** : 20 enfants inscrits dont l'entrée au jardin d'éveil s'échelonne jusqu'à la fin de l'année 2014. Au début 2015, des enfants (4 ou 5 parmi les plus âgés) devraient intégrer la classe de petite section de la maternelle. Il n'y a pas de changement dans l'équipe pédagogique, toujours sous la direction de Fabienne Dimnet.

■ **la maternelle** : 60 enfants, direction Virginie Garandel, 3 classes : 17 en petite section, avec Virginie Garandel, 22 en moyenne section, avec Catherine Charier et 21 en grande section avec Isabelle Brouhard. Pas de changement dans l'équipe enseignante, 3 ATSEM. Effectifs stables.

■ **école élémentaire** : 141 enfants, direction Philippe Couderc, 6 classes dont 2 classes à double niveau :

24 CP avec Héliène Cassin, 24 CE1 avec Annie Nguyen, 23 CE1/CE2 avec Delphine Chaigneau, 22 CE2/CM1 avec Isabelle Martineau, 24 CM1 avec Véronique Précin et 24 CM2 avec Philippe Couderc. Effectifs en légère hausse.

L'école accueille trois nouvelles enseignantes supplémentaires, Delphine Chaigneau, Isabelle Martineau et Carine Guerry, pour renforcer l'équipe pédagogique.



Sortie découverte pour le jardin d'éveil.



Activité physique et sportive du TAP

2. MISE EN PLACE DE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES :

Initiée par l'Etat, la réforme des rythmes scolaires s'applique depuis la rentrée 2014, dans le but d'alléger le temps d'enseignement quotidien des élèves avec une nouvelle semaine d'école sur 4 jours et demi.

En outre, **les Temps d'Activités Péri-éducatifs** ont été également mis en place.

Beaucoup de travail et de concertation ont été effectués à la Flotte afin de mettre en place cette réforme avec pour objectifs principaux l'intérêt et le bien-être des enfants.

Les habitudes ont dû être changées. Des ajustements et un premier bilan ont déjà été effectués afin d'assurer au mieux cette nouvelle mission dévolue à la commune.

La municipalité tient à remercier l'ensemble des acteurs de cette réforme : les enseignants, l'équipe de La Farandole, les ATSEM, les intervenants extérieurs et les bénévoles pour leur implication dans la mise en oeuvre de ce projet.

Les Temps d'Activités Péri-éducatifs, TAP, ont été assurés dès le 1er jour d'école, le mardi 2 septembre avec 1h30 d'activités pour les enfants, sous la coordination de Céline Lacayrouse, directrice de La Farandole. Ces nouveaux temps d'activités sont gratuits pour les familles et ouverts à tous les enfants inscrits à l'école mais il faut rappeler qu'ils ne sont pas obligatoires. L'inscription est au choix des familles.

- **Fréquentation** : 80% des enfants de maternelle et 85% des enfants de l'élémentaire sont inscrits.

- **Organisation** : *il faut rappeler aux familles que leurs enfants sont inscrits pour une période déterminée, il ne s'agit pas d'activités « à la carte ». La responsabilité de la mairie est engagée.*

Toute absence aux TAP doit être exceptionnelle et les parents doivent la veille ou le jour même impérativement prévenir La Farandole : lafarandole17630@gmail.com

3. COÛT ET FINANCEMENT DE LA RÉFORME POUR L'ANNÉE 2014/2015 :

- Coût :

- Intervenants extérieurs : 15 000 €€
- La Farandole (Coordination et animation) : 20 000 €€

- Financement :

- Participation de l'Etat : 50 €/enfant, un tiers au cours de 2014 et le solde début 2015.
- la CAF 0,50 €/enfant/heure (plafonné à 3 heures maximum/semaine).
- Le solde est à la charge de la commune.



L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Soucieuse de donner aux élèves les meilleures conditions d'apprentissage, la municipalité, en collaboration avec les enseignants, poursuit la mise en place des nouvelles technologies.

Déjà pourvue d'une salle informatique avec 17 ordinateurs en réseau, l'école élémentaire est équipée depuis la rentrée 2014 de 2 vidéoprojecteurs interactifs. Cet outil relié à un ordinateur projette sur un tableau blanc des documents, des images fixes ou animées ou encore des vidéos ; grâce à un stylet, enfants et enseignants peuvent annoter, transformer, compléter, déplacer...

Ce sont les classes de CP et CM2 qui expérimentent ce matériel et leurs utilisateurs sont très satisfaits : « J'aime bien entourer les mots, les majuscules, colorier les points... » explique Lucas, « J'aime bien replacer les étiquettes des mots » dit Méline, « J'aime bien écouter les chansons en anglais » s'exclame Mila.

Une maîtresse précise : « C'est un outil très facile à utiliser et surtout très pratique, offrant de multiples possibilités ; les enfants se sont familiarisés très vite avec le stylet ; c'est un dispositif très performant et attrayant que j'utilise de plus en plus souvent ». Un maître ajoute : « Le travail collectif s'enrichit de manière efficace grâce à l'accès immédiat aux données sur l'ordinateur et sur Internet ».

Il ne reste plus qu'à équiper les 4 autres classes. C'est prévu pour l'année qui vient !





Atelier motricité



Atelier Informatique ou "Blog"



4. UN BILAN DU TAP POUR UN PREMIER TRIMESTRE :

Dès le premier jour de la rentrée, les élèves ont pu se familiariser avec leur nouvel emploi du temps, s'intégrer et découvrir leur groupe, leur animateur et l'activité qui leur était proposée sur cette période. Rappelons que les groupes tournent sur les différentes activités mises en place à chaque inter-vacances.

Sur cette première période (de la rentrée aux vacances de Toussaint) 84 % des élèves se sont inscrits aux TAP. Ces temps ont lieu le mardi et le vendredi de 15 heures à 16 h 30 et l'idée est de vous donner ici un premier aperçu des activités qui sont proposées aux enfants en ce début d'année scolaire.

Les activités et les groupes ont été pensés en fonction de l'âge des enfants et dans le souci de leur épanouissement.

A l'école maternelle : quatre groupes ont ainsi été constitués.

Les élèves de petite section sont pris en charge par une ATSEM, Christelle, Myriam et France-Adine s'occupent chacune tour à tour de ce groupe. Les enfants les connaissent bien, c'est un avantage et cela leur facilite la transition entre le temps scolaire et les TAP. Les activités de ce groupe ne commencent qu'en fonction du réveil des enfants de leur sieste dans l'objectif d'un meilleur respect de leur rythme. C'est un temps de jeu où les activités sont diverses et se déterminent en fonction de la météo et des enfants, un temps où les sorties, notamment au parc de jeux sont privilégiées. Chaque ATSEM y apporte aussi ses aptitudes personnelles de manière à pouvoir leur proposer de nouvelles activités comme, par exemple, le jardinage. Un retour au calme est aussi prévu à la fin pour une meilleure sérénité des enfants.

Les moyennes et grandes sections sont, quant à elles, divisées en trois groupes.

Brigitte Lalanne, éducatrice de jeunes enfants, anime le mardi une activité d'éveil musical. On y joue à découvrir les sons, le rythme, ensemble ou chacun son tour. Le vendredi, elle stimule l'imagination en les emmenant dans de nouveaux univers à l'aide de contes, d'histoires ou encore de chansons.

Pauline, animatrice de « La Farandole », propose aux enfants différentes activités manuelles liées à un thème.

Jérôme, éducateur sportif de l'association « Sports pour tous », fait, sous forme de jeux de ballon entre autres, découvrir les joies des activités physiques.

Néanmoins, l'adaptation semble plus délicate auprès des tous jeunes enfants.

A l'École Élémentaire : les enfants sont répartis en sept groupes.

L'association « Sports pour tous » anime là aussi une des activités. Avec Alexandre, éducateur sportif, les jeux de ballon y sont à l'honneur, le basket, le rugby, le foot, autant de jeux collectifs initiés aux enfants.

Guillaume, animateur de « La Farandole », stimule leur imagination, leur logique et leur rapidité à travers des jeux de société tel que le Kaleidos, le Geiste ou encore le Dixit.

Sandra Izambar, professeur de danse, propose aux enfants de découvrir les danses de salon comme le Tcha-tcha, le Rock ou encore le Madison.

Marie-Hélène, animatrice de « La Farandole », anime une activité théâtre. Avec Sylvie, bénévole, elle fait découvrir à son groupe les joies de l'interprétation.

N'oublions pas non plus, l'aide aux leçons animée par Guylaine de l'association « Ré Clé Ré » qui avec l'aide d'une bénévole accompagne les enfants dans leur apprentissage scolaire sur ¾ d'heure et leur propose ensuite des ateliers ludiques sur la production d'écrits.

Le mardi, Sophie Laze, professeur de l'école de musique du Bois Plage en Ré, initie au chant, à l'écoute musicale et permet aussi aux enfants de découvrir différents instruments.

Vincent, animateur de « La Farandole », les accompagne dans la création d'un blog. Les apprentis journalistes passent dans les différentes activités, regardent, font des photos et des illustrations puis rentrent rédiger leurs articles et les mettre en ligne. Vous pouvez consulter leur blog sur :

tapflotte@wordpress.com.

Le vendredi, la Maison du Platin anime des ateliers ludiques et créatifs en rapport avec la Commune ou l'île de Ré, au musée ou en extérieur. Les enfants ont déjà pu, par exemple, s'essayer à la confection de nœuds marins ou participer à des jeux sur le balisage maritime.

Sur le même créneau horaire, Raphaël Mathé de l'association « Ré Flying Oysters » fait découvrir aux plus grands, les plaisirs de d'Ultimate Frisbee.

Toutes ces activités reposent sur des professionnels et des bénévoles compétents. A l'issue de cette première période, les retours des parents sont très positifs, même avis chez les intervenants. Des améliorations sont à apporter quant au nombre d'enfants par groupe, à l'hétérogénéité de certains groupes, également sur la régularité des participations.

Bibliothèque pour tous



25 cours Félix Faure - LA FLOTTE (Mairie) 05 46 09 58 72

HEURES D'OUVERTURE :

Lundi : 10h00 - 12h00

Mercredi : 10h00 - 12h00 et 14h00 - 16h30

Samedi : 10h00 - 12h00

Accueillis dans un lieu agréable, avec un espace dédié aux petits, vous trouverez : Romans, Romans policiers, Documentaires, Bibliographies, Livres d'art et de voyage, livres régionaux, BD.

A l'espace « Secteur Jeunesse », vous disposez d'un vaste choix : Romans, Albums, Livres d'images, BD, ...

Galerie Sénac de Meilhan



L'association « **Peintres et Sculpteurs de l'île de Ré** » organise un salon uniquement dédié aux artistes flottais à la Galerie Sénac de Meilhan.

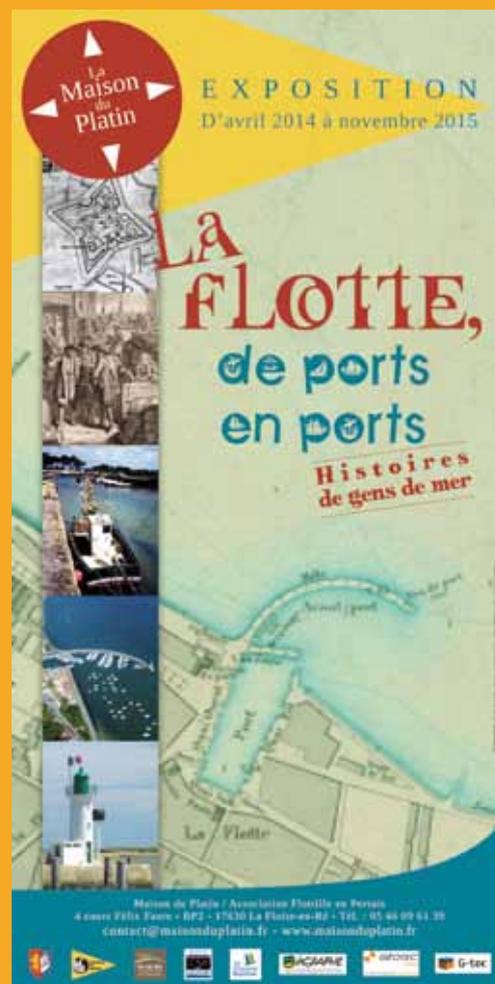
Cette manifestation sera ouverte aux peintres et sculpteurs résidant à La Flotte et aura lieu **du 27 juin au 10 juillet 2015**.

Les candidatures devront être adressées à l'attention de la Présidente, Mme Sylvie Brigaudeau - BP n° 3 - 17 630 La Flotte, **avant le 30 mars 2015 dernier délai**, accompagnées d'un dossier précisant vos coordonnées (adresse postale - n° portable et adresse mail) et quelques photos de vos œuvres.

Les dossiers seront examinés par « la commission artistes », 10 peintres et 2 sculpteurs seront retenus. Un courrier contrat vous sera adressé dans la première quinzaine d'avril, donnant toutes précisions sur l'organisation.

Il vous sera demandé une participation de 40 € par artiste et 15 % sur les ventes.

La Maison du Platin



Plus de 5000 personnes, adultes et enfants, sont venus découvrir la nouvelle exposition temporaire « La Flotte, de ports en ports. Histoires de gens de mer » ou participer aux visites guidées et animations organisées par le musée tout au long de la saison.

Consacrée aux différents ports de La Flotte et aux activités qui s'y sont déroulées au fil des siècles, la nouvelle exposition a donné l'occasion de concevoir plusieurs animations en lien avec l'activité portuaire, le balisage, la notion de flottaison, les bateaux des pertuis et plus largement le patrimoine maritime. Ces animations ont d'ailleurs rencontré un vif succès auprès des écoliers de la commune.

Et tout au long de l'hiver, dans le cadre des Temps d'Activités Péri-éducatifs, Christelle et Mélanie vont aller à la rencontre des écoliers de l'île de Ré et leur faire découvrir leur environnement et leur patrimoine local.

L'équipe est aussi présente pour vous recevoir et vous rencontrer pour des demandes spécifiques.

Maison du Platin – Flottille en Pertuis : 05 46 09 61 39
ou contact@maisonduplatin.fr



LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE : PROJETS 2015 -2016

Il est indispensable pour une commune de veiller à l'entretien de ses bâtiments, de sa voirie et des équipements collectifs. Mais il est aussi important d'en construire de nouveaux, nécessaires aux activités des administrés, ou d'acquérir un foncier indispensable aux besoins futurs.

Ces travaux prendront en compte les nouvelles directives concernant l'accès des lieux aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

C'est pour répondre à ces objectifs qu'un vaste programme de travaux est lancé pour l'année 2015. Ceux-ci sont localisés sur la carte ci-dessus.

Des travaux entraînent toujours une gêne dans le quotidien de la vie, ... mais c'est toujours pour un mieux.

Travaux d'amélioration de la voirie :

- 1 Restauration des trottoirs cours Chauffour (le long de la propriété Giraudeau et face au parking de la Base Nautique)
- 2 la rénovation de l'allée de la mairie et mise aux normes PMR des accès
- 3 la mise aux normes PMR des trottoirs cours Félix Faure pour accès à la Poste et à la BNP
- 4 le repavage du jardin de la Barbette (budget du port)
- 5 la rectification du réseau pluvial sur le port
- 6 l'habillage en pierres du muret et des paliers des escaliers avenue de la plage
- 7 la rénovation de la placette de la ruelle des Moulins

- 8 la place Sagebin Sibille Lavertu
- 9 la restauration des rues piétonnes (Charles Biret, marché, Général de Gaulle)
- 10 Chemin des Vieux Moulins

Cimetière :

- 11 Restauration des monuments funéraires et extension du columbarium

Travaux à l'école :

- 12 Gros travaux d'entretien à réaliser à l'école élémentaire.

Clos Biret :

- 13 Rénovation des ping-pong et basket
Rénovation des Toilettes



Cours de la Mairie



Bureau du Port - Office de Tourisme



Jardin de la Barbette

Eaux pluviales :

- 14 Création d'un bassin de stockage des eaux de ruissellement parking de l'Arnairault

Première phase de travaux du réseau des eaux de ruissellement dans la partie Est de la Commune : rue de la Mer, rue des Flots, ruelle de la Mer, rue de l'Océan, avenue de la Plage, rue des Marais...

Complexe Bel Air :

- 15 Restauration des vestiaires sous les tribunes du stade

Travaux au poste des pompiers :

- 16 Aménagement d'un vestiaire féminin pour les sapeurs-pompiers

Ecole de voile :

- 17 Assurer la sécurité des accès à la mer des bateaux

Réparer l'intérieur des bâtiments abritant les services administratifs du « CNPA » et les sanitaires

Rénovation de toitures :

Office du Tourisme, Bureau du port, Maison du Platin

Construction de bâtiments agricoles :

- 18 Bâtiment mutualisé au lieu-dit « Les Essarts » dans le cadre du développement agricole

Abbaye des Châteliers :

- 19 Mise en lumière des allées du cloître (travaux avec le SDEER).



Muret de l'Arnérault

TRAVAUX DU CONSEIL GÉNÉRAL



FORT DE LA PRÉE

TRAVAUX DE RESTAURATION DU REMPART À LA MER

Propriétaire et maître d'ouvrage : conseil Général de la Charente-Maritime

Maître d'œuvre : Cabinet Jean- Jacques Sill
Architecte DPLG - Architecte du Patrimoine - La Flotte

Coordination : SPS Viges 7 - Saintes

Entreprise : Maçonnerie pierre de taille : Hory Chauvelin Saintonge - Saintes

Terrassement : SARL TRÉZENCE TP - Migré

Montant de l'opération : 410 784 EHT

Financement : Conseil Général 17 65 %

Direction régionale des affaires culturelles : 35 %

Les nouvelles DU PORT



LES TRAVAUX DU P.A.P.I.

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de l'île de Ré, en particulier à La Flotte, secteur du port, rentrera dans sa phase de réalisation au cours de la prochaine année.

Au cours de l'année 2013, de juillet à septembre, le Département de Charente-Maritime, maître d'ouvrage, a mis en place une concertation en vue d'associer, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées. Un panneau d'information était consultable en mairie dès le mois de juillet 2013, avec un cahier d'observations.

Le département précisait brièvement :

1 - Les acteurs :

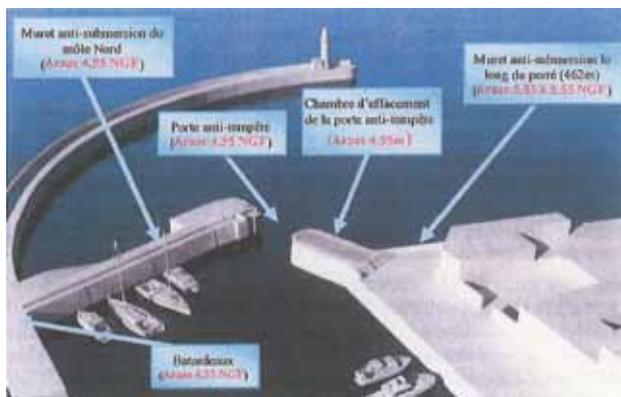
Le porteur du PAPI : la Communauté de Communes de l'île de Ré,

Le Maître d'ouvrage : le Département de Charente Maritime,

L'Assistant Maître d'ouvrage : La direction des Infrastructures du Département,

Le Bureau d'Études : SCE/CREOCEAN,

Le Futur Gestionnaire : la Communauté de Communes de l'île de Ré et la Commune de La Flotte.



2 - Une description rapide des opérations avec photographies aériennes et schémas, présentant :

La construction d'un dispositif de protection contre la submersion dans le secteur du port, avec des travaux prévoyant la mise en place :

- d'une porte à l'entrée du port,
- de parapets et de batardeaux amovibles afin de clore le système de protection.

De plus, à compter du 19 août 2013, le Département a mis en place un registre de recueil des observations du public. Une association et cinq personnes ont écrit leurs remarques et leurs avis sur ce registre.

L'étape suivante a été réalisée cette année, **du lundi 16 juin au vendredi 18 juillet**, avec l'enquête d'utilité publique préalable à la déclaration d'intérêt général, en vue de la réalisation de ces travaux. En raison de l'importance et de l'urgence, ces projets de protection, dits prioritaires, ont tous fait l'objet d'une procédure simplifiée décidée par les services de l'Etat.

Durant la durée de l'enquête, un dossier circonstancié était consultable en mairie et un commissaire enquêteur désigné pour recueillir les avis. Trente deux observations ont été déposées soit sur le registre, soit par courrier annexé, plus une observation orale.

A l'issue de l'enquête, le commissaire a remis son rapport avec un Avis Favorable au projet de Déclaration d'Intérêt Général de l'ensemble des travaux de mise en sécurité de La Flotte contre le risque de submersion marine.

En raison de la réalisation des travaux en site classé, le dossier a été transmis au Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie. Celui-ci, considérant que le projet représente un intérêt essentiel pour la protection des personnes et des biens de la commune au regard du risque de submersion marine, que les travaux envisagés répondent aux préoccupations esthétiques, attendues dans le site d'exception du port de La Flotte et s'y insèrent de façon satisfaisante, autorise les travaux préconisés par le Conseil Général et les services de l'État.

La nouvelle étape est celle de la réalisation :

Légende (voir photo page de gauche) :+

■ Construction de batardeaux :

- espaces libres en dehors des périodes d'alerte météorologique
- mise en place d'éléments métalliques étanches pour assurer la continuité de la protection en période d'alerte météo (système identique à celui de l'école de voile)

■ Construction d'une porte métallique coulissante :

la porte métallique logera dans le môle Est en période normale (môle reconstruit en béton et habillé d'éléments en pierre) et viendra assurer l'étanchéité du port en période d'alerte météorologique. Cette porte de forme trapézoïdale d'un poids de 44 tonnes, aura une longueur de 14,40 m en tête et de 12,10 m en pied.

■ Construction d'un muret anti-submersion en moellons de pierre sur le môle nord du port. La longueur de cette section est de 50 m.

■ Construction d'un muret anti submersion en béton avec parement en pierre (coté terre) et couronnement en pierre. Cette section de muret de 460 m de longueur est un élément indispensable de la protection du village indépendamment des différentes solutions étudiées initialement pour la protection du port.

Avancement de l'opération

Le projet technique, devant servir de base à la consultation des entreprises et piloté par les services du Conseil Général, est arrêté.

La consultation des entreprises doit aboutir à la désignation d'un prestataire dans le courant du 1er trimestre 2015.

Lors de la consultation, les discussions porteront notamment sur les méthodes de réalisation des travaux et sur le délai de réalisation des ouvrages.

Les travaux doivent être engagés à partir du 1^{er} septembre 2015 avec une fermeture du port à partir du 15 septembre 2015 et une réouverture (provisoire ou définitive) au plus tard le 15 juin 2016.

Les travaux susceptibles de perturber les activités commerciales et portuaires seront suspendus pendant la période estivale et reprendront à l'automne 2016.

Au cours du prochain trimestre, la municipalité conviera les usagers du port, professionnels, plaisanciers et associations concernées, à une réunion spécifique d'organisation. Par ailleurs, une réunion générale sera proposée à l'ensemble des administrés.



Les Vignes au lieu-dit "Les Raises"

LA VALORISATION DES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES

Le projet municipal d'irrigation des zones agricoles était présenté, la première fois, dans le Bulletin Printemps-Été 2010. Vous avez été régulièrement informés sur l'évolution de ce projet important pour l'avenir de la commune et de son territoire : en 2011, avec l'annonce des conventions passées avec plusieurs institutions publiques et associatives pour une gestion des espaces naturels et agricoles ; en 2012 avec la réhabilitation des terres et l'installation du premier jeune agriculteur dans les secteurs de « Gate Bourse » et de « Les Font à Dieu », devant la station du Clos Martin et, par ailleurs, le début de la gestion des friches, des landes et bois ; en 2013, avec la première opération de débroussaillage expérimentée sur le secteur des « Culquoilés » en face de la zone artisanale et commerciale, selon des méthodes douces avec un cheval, un bœuf et un mulet ; avec le Bulletin Printemps-Été 2014, nous vous informions de la relance effective de l'agriculture avec l'installation de trois nouveaux jeunes agriculteurs et la mise en service de la station d'irrigation.

Ce projet avance lentement mais sûrement et des structures sont mises en place.

Sur les 1000 hectares environ de la commune qui ne sont pas urbanisés, la municipalité souhaite maintenir dans son projet de gestion des bois, landes et friches, la biodiversité de ces sites tout en permettant le maintien des activités compatibles telles que l'agriculture, la chasse, les activités équestres, de randonnée, ...

La majorité de ces espaces naturels est constituée de :

- **Bois** : Ils sont peuplés principalement de Chênes verts, seuls véritables « arbres originels » de l'île de Ré. Ensuite nous trouvons les pins maritimes et parasols et enfin des Cupressus, plantés récemment,

- **Pré-bois** : Ces aires se caractérisent par la présence d'arbustes, d'arbres isolés ou en bouquets sur des pelouses sableuses,

- **Fougères** : Elles poussent dans les bois ou à leurs lisières, elles n'apprécient pas la concurrence des autres végétaux et sont pauvres en biodiversité. Néanmoins, des oiseaux y nichent et des rongeurs s'y cachent,

- **Pelouses sableuses** : Lentement, les sables des dunes côtières ont colonisé les surfaces, formant de grandes étendues sableuses aplanies par le vent et les cultures anciennes. L'arrêt des exploitations agricoles a créé ce nouveau paysage de pelouses sableuses à la riche biodiversité spécifique qui varie au cours de l'année. Elles peuvent avoir une végétation basse laissant paraître les sables ou dominées par de hautes graminées,

- **Prairies et Cultures** : Ce sont des paysages ouverts, si leur biodiversité n'est pas très riche, ces milieux accueillent beaucoup d'oiseaux,

- **Vignes et Maraîchages** : Ce sont des milieux pauvres en biodiversité, car on y cultive intensivement une seule plante et pour cela on supprime les plantes concurrentes. Ces activités primaires sont la richesse de l'île, elles doivent être développées par une agriculture raisonnée.

Ces espaces forment une belle mosaïque de milieux et de paysages divers qui offre nourriture et protection à une faune et une flore très diversifiées et surtout propres à notre territoire, mais une mosaïque fragile.

La valorisation des espaces Naturels et des Terres agricoles est la meilleure protection de notre territoire



Image extraite de la Bande Dessinée : "Biodiversité Terrestre de l'Île de Ré.
Le cas de La Flotte en Ré" (Dominique Chevillon, Pierre Le Gall, Cécile Rousse - Édition LPO)



Bois de Chênes verts et de pins au lieu dit "Les Culquillés"

Une commission « Biodiversité » et un Comité de gestion ont été mis en place, composés de :

La *Ligue de Protection des Oiseaux* (LPO) qui a réalisé l'inventaire de la faune des vertébrés : mammifères, oiseaux, reptiles et amphibiens, *Nature Environnement 17* (NE17) et de *Ré Nature Environnement* (RNE 17). Ces deux associations ont réalisé l'inventaire des insectes, appelé l'entomofaune, en particulier des papillons de jour (de l'ordre des rhopalocères) et des insectes tels que les criquets, les grillons, les sauterelles, ... (de l'ordre des orthoptères) ainsi que l'inventaire Botanique. Par ailleurs, RNE 17, en la personne de Pierre Le Gall, a commencé un inventaire des champignons.

Sont associés le *Conseil Général*, l'*Office National des Forêts* (ONF), l'*Association Communale de Chasse Agréée de La Flotte* (ACCA), le *Conservatoire du Littoral*, un représentant des agriculteurs, un représentant des centres équestres et un ancien ingénieur agronome de la Chambre d'Agriculture qui apporte une aide précieuse par sa bonne connaissance du milieu agricole de La Flotte et de l'île de Ré.

Deux opérateurs fonciers interviennent sur ce territoire : le Conservatoire du littoral, mais surtout le Conseil Général qui détient près de 220 ha. Il fait l'acquisition des

terrains au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS). Les parcelles privées représentent les 70% restant du territoire.

Les inventaires floristiques et faunistiques ont été finalisés cette année. Le Conseil municipal devra valider l'ensemble du plan de gestion et lister les actions prioritaires à mettre en place sur les 13 qui seront présentées. Celles-ci sont accompagnées d'un calendrier de mise en œuvre pour les cinq années à venir.

De nombreux acteurs rentrent en jeu dans ce plan de gestion dont **l'objectif principal est de concilier les activités humaines et la préservation de la biodiversité**. Mais, celle-ci reste l'affaire de tous.

En ce qui concerne particulièrement l'agriculture, plus longuement évoquée dans le Bulletin Municipal précédent, une Charte agri-environnementale sera rédigée et validée par l'ensemble des partenaires. Elle aura pour objet de concilier une activité agricole raisonnée et le respect des milieux importants du point de vue paysager et environnemental. Elle concernera de multiples aspects : choix des parcelles cultivées, pratiques agricoles, assolements, entretien des haies, maintien de bosquets et de bandes enherbées, ...



▶ 13 ACTIONS PRIORITAIRES :

- 1 Concilier les activités humaines et la préservation de la biodiversité en proposant une charte environnementale
- 2 Cartographier les cheminements existants, leur usage et leur fréquentation, puis croiser cette cartographie avec celle des enjeux biodiversité et proposer un réaménagement des cheminements
- 3 Réaliser une carte paysagère de la Commune et préserver les espaces naturels prioritaires (comme préconisé dans le PLU)
- 4 Constituer un observatoire du paysage et mettre en place un suivi photographique standardisé des paysages communaux
- 5 Favoriser la préservation des prés-bois, marqueurs paysages typiques de la commune
- 6 Préserver les pelouses sableuses les plus intéressantes et mettre en place les mesures de protection les plus adaptées
- 7 Contribuer à la préservation des rapaces sensibles et patrimoniaux en limitant les sources de dérangement en période de reproduction
- 8 Préserver les derniers couples de Pipit Rousseline nicheurs en sauvegardant les pelouses sableuses rases arrière-dunaires
- 9 Localiser et préserver les secteurs de fourrés indispensables à la reproduction de nombreuses espèces remarquables et à l'alimentation de milliers d'oiseaux migrateurs et nicheurs
- 10 Favoriser la reproduction des amphibiens rares par la création de points d'eau temporaires ou semi permanents
- 11 Rédiger un cahier des charges visant l'entretien des espaces situés sous la ligne électrique, intégrant la préservation de la biodiversité
- 12 Diffusion des communiqués de presse et information des usagers sur les actions de gestion mises en œuvre
- 13 Caractériser les actions en fonction de leur niveau de réalisation : évaluation du plan de gestion au bout de cinq ans.



Des labours au secteur de "La Pierre qui vire"



Une fougère aux "Grands Bois"



La réserve de substitution du Clos Martin

Irrigation et autorisation d'aspersion

Un premier arrêté ministériel, du 2 Août 2010, autorisait seulement l'irrigation par goutte à goutte, mais pas par aspersion.

Le dossier réglementaire, au titre de l'arrêté du 2 Août 2010, pour la réutilisation des eaux usées traitées est passé au Conseil de l'Environnement des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) **au mois de Juin 2014 et a obtenu un avis favorable.**

Mais il y a du nouveau, le dernier arrêté, de Juin 2014, permet dorénavant l'irrigation par aspersion, à condition de respecter certaines prescriptions particulières. L'aspersion doit être mise en œuvre uniquement pendant les périodes où la vitesse du vent est inférieure à 15km/h ou 20 km/h en cas d'aspersion basse pression.

Le dernier volet à mettre en place est le calcul de la redevance irrigation qui sera à acquitter par les exploitants à compter de la campagne 2015.

Les exploitants des parcelles irriguées bénéficient d'une eau de qualité A depuis que la station d'épuration du Clos Martin s'est équipée d'un dispositif UV : le traitement des eaux usées aux rayons UV désigne le procédé de désinfection de l'eau qui traverse une source lumineuse particulière.

Protégée par un manchon transparent avant d'être immergée dans l'eau, une ampoule émet des ondes ultra-violettes qui inactivent les micro-organismes pathogènes.

Le traitement n'altère pas la composition chimique de l'eau, puisqu'il n'y a pas d'ajout, sauf de l'énergie.

ENTRETIEN AVEC

UN JEUNE AGRICULTEUR : HARALD LESAIGLE

D'un père normand, venu s'installer à La Flotte au gré des mutations professionnelles, Harald Lesaigle a habité de nombreuses années à La Flotte où il a suivi sa scolarité élémentaire.

Dans l'île depuis plus de trente ans, il commence par exercer plusieurs petits métiers en tant que saisonnier dans des exploitations rétaises.

Harald cultive la chance comme il cultive maintenant les arbres : sa rencontre, d'abord avec son employeur Georges Collet (ancien technicien de l'aérospatiale devenu maraîcher et arboriculteur en prenant la suite d'un agriculteur de La Noue). Georges Collet lui apprend le métier et, avant son départ en retraite, lui céda, en 2006, 50% de son exploitation.

Sa rencontre, ensuite, avec Cécile Bernard, devenue sa compagne, lors d'une formation à Saintes pour obtenir le BPREA (Brevet Professionnel de Reprise d'Exploitations Agricoles). Cécile a travaillé chez Jean-Marie Violet, horticulteur au Bois-Plage. En 2012, elle s'engage, professionnellement, aux côtés d'Harald en rachetant les autres 50% de l'exploitation Collet : belle parité dans le travail et dans leur formation qu'ils poursuivent auprès d'un consultant en culture biologique

Ils exploitent, actuellement, à eux deux une dizaine d'hectares, cinq en arboriculture fruitière et cinq en maraîchage, sur des parcelles disséminées entre Sainte-Marie, le Bois et La Flotte. Ils essaient de diversifier leur production fruitière : pêches, nectarines, pommes, poires, prunes, cerises, figues et maintenant les kiwis dans une nouvelle plantation que l'on peut voir de la route des Paradis sur « Les Peux Hauts ».

Pour faire face aux charges de travail, ils emploient un jeune salarié. Mais, au moment de la période des récoltes, ils accueillent une quinzaine de saisonniers.

Harald et Cécile attendent beaucoup du plan de gestion des espaces naturels et agricoles en cours d'élaboration pour travailler davantage - avec d'autres - sur les zones irriguées et pratiquer des cultures nouvelles. Harald est chargé, par ses collègues agriculteurs, de coordonner l'utilisation des eaux d'irrigation.

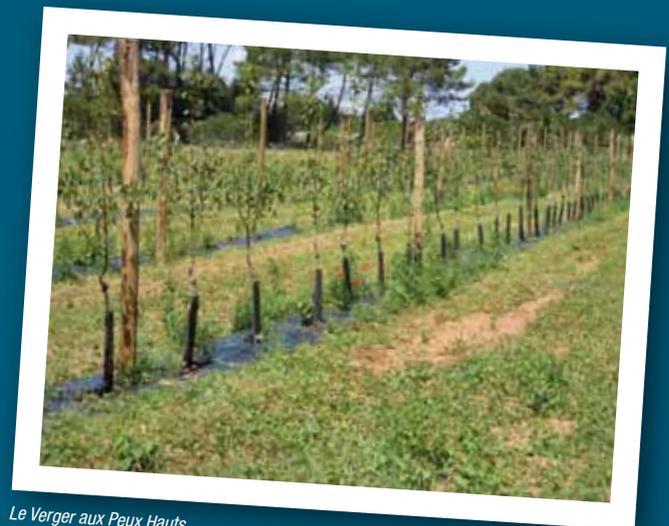
Ils vendent leur récolte sur les marchés de La Flotte, du Bois, d'Ars et des Portes d'Avril à Novembre.

Dans le quotidien de leur travail, Harald et Cécile essaient de pratiquer une agriculture raisonnée avec des pratiques respectueuses de la nature, tout en cherchant à diversifier au maximum leur production.

En effet, tous les deux attachent une importance au respect de la terre qui leur permet de vivre, avec leurs deux enfants, en harmonie avec la nature.



Cécile Bernard et Harald Lesaigle



Le Verger aux Peux Hauts



Les Essarts



"Les Comtesses"

"Les Font à Dieu"

Lieux-dits*, Écarts**, Quartiers et Rues de la commune

Essai de Toponymie

Les rencontres avec les agriculteurs, avec les naturalistes ou avec les chasseurs sont souvent empreintes de mystère quand ils nous parlent de leurs champs, de leurs lieux de cueillette de champignons ou de leurs territoires de chasse... « *Je reviens des Pouzereaux* », « *Je suis allé vers les Caillotières* », « *J'étais dans les Fringonds* »...

La même attention interrogative apparaît lors de l'évocation des noms de rues : « *J'habite rue Basse* », « *Je suis rue du Grenouillé* », « *Passez par la raize de Lauzière, vous arriverez rue de La Fontaine et, au dernier rond point, vous tomberez rue de l'Ardilliers* »... Dans quel quartier demeurez vous ? « *à Bellevue* », « *à Beaugerard* », « *à la Maladrerie* »...

Mais d'où viennent donc ces noms, enracinés et comme fondus dans notre terroir, et que veulent-ils nous dire ? Ils signent tout à la fois l'époque de ces lieux et le trait distinctif qui les caractérisait (topologie du terrain, arbres, animaux, personnage, etc...). On relèvera par ailleurs que les dénominations empruntent parfois des chemins éloignés de toute logique étymologique, historique ou toponymique, voire des sentiers aussi mystérieux qu'introuvables, ce qui a laissé un espace passionnant d'enquêtes, de recoupements et... d'imagination aux modestes chercheurs que nous nous sommes proposés d'être, l'espace de l'écriture de ce bulletin.

De nombreux ouvrages ont été consultés que vous trouverez en fin d'article, enrichis par la rencontre des agriculteurs qui, durant toute leur vie professionnelle, ont arpenté les champs, les vignes, les bois, les prairies, ... du territoire communal. Ainsi, *Marcelle Gourdon, Paul Héraudeau, Alexandre Racaud et René Renaud* nous ont apporté leur précieuse connaissance du terrain.

* Lieu-dit : Lieu qui porte un nom rappelant une particularité topographique ou historique

** Écart : groupement de quelques maisons situé en dehors du bourg.



La maladrerie

Nous vous proposons une première promenade sur le territoire de notre commune.

Pour découvrir ces lieux-dits, prenons la direction de Ste Marie-de-Ré par la route départementale (D201), également dénommée **Route des Paradis**. En effet, lorsqu'elle n'était qu'un chemin, celui-ci menait au lieu dit « *Les Paradis* », sur le territoire de Ste Marie, connu pour la qualité de ses terres.

Mais restons sur le territoire communal, au lieu-dit **Les Peux Hauts**, à l'ouest de la « *Route des Paradis* », après le haras du Moulin Moreau. Le terme « *Peu* » est issu du latin « *Podium* », signifiant lieu élevé, hauteur. L'association des deux termes *Peux* et *Hauts* fait double emploi, renforçant la notion d'élévation de ce lieu. Les anciens voulaient tout simplement signifier que « *Les Peux Hauts* » est la partie la plus élevée du territoire de La Flotte, cotée à + 19 mètres.

A côté, nous trouvons **Le Peux Richard** pour désigner probablement les terres, sur cette hauteur, appartenant au Sieur Richard.

A l'est de la commune, nous avons **Le Peux de La Prée** pour désigner les terres élevées sur le secteur de La Prée dont nous reparlerons plus loin.

Revenons à l'ouest de la « *Route des Paradis* », **Les Durancières** jouxtent ces lieux élevés. Ce terme composé du mot « *Dur* » désigne un cours d'eau ou une rivière aux eaux dures, très calcaires. Associé au suffixe locatif « *antia* » (du latin désignant un lieu où l'eau vient d'une hauteur), il a donné Durancière, Durance... C'est donc un territoire où l'eau était présente et en mouvement. « *On voyait l'eau sourdre régulièrement dans ce secteur* » précise un de nos Anciens.

En poursuivant à l'ouest, nous nous trouvons sur **Les Nouées**. Ce terme de « *Noue* » vient du mot gaulois « *Nauda* » désignant une terre humide et grasse favorisant les herbages. Ce nom décrit également une sorte de fossé peu profond et large, végétalisé, qui recueille provisoirement de l'eau soit pour l'évacuer via un trop-plein, soit pour l'évaporer ou pour l'infiltrer sur place, permettant ainsi la reconstitution des nappes phréatiques.

Le terme de *Noue*, par analogie, est aussi utilisé dans le domaine architectural : il désigne la ligne de rencontre de deux pans de toiture formant un angle rentrant pour canaliser l'évacuation des eaux de ruissellement qu'elle reçoit.

- Essart et Brossard, cultivés et broussailleux -

En remontant immédiatement vers le nord, nous sommes sur le secteur **Les Essarts**. Ce terme, du latin *sarsire* = *sarcler*, désigne des terres ou, souvent, des zones boisées qui ont été défrichées pour être cultivées.

Ces défrichages, particulièrement intenses au Moyen Age, témoignent de l'accroissement des surfaces cultivables.



A « *La Grande Croix* », en direction de Saint-Martin, nous franchissons la route départementale pour nous trouver sur **Le Brossard**. Si actuellement, ce secteur est cultivé, ce ne fut pas toujours le cas, car son origine vient d'un sobriquet péjoratif dérivé du celtique « *brouss* » = *broussaille*.

En se dirigeant vers la mer, nous nous retrouvons sur la vaste zone dénommée **Le Praud** et **Le Petit Praud**. Ce nom, orthographié Praud sur le cadastre, est parfois écrit Préau. Il désigne de grandes étendues de pré du mot latin *pratium* = *pré, prairie*.

En longeant la mer pour revenir au bourg, nous traversons le lieu-dit **La Maladrerie**, ce terme désigne un établissement où les malades de la lèpre (de ladre : lépreux) pouvaient recevoir des soins.

Le Dr Kemmerer dans son livre « *Histoire de l'île de Ré* » (1888, 2ème édition) raconte que Savary de



Mauléon, en 1217, partit en Judée. A son retour, il établit une maladrerie. Sept siècles plus tard, le chemin, conduisant à ce lieu, porte toujours le nom de « *chemin de la maladrerie* ».

Nous traversons le bourg, direction l'est de la commune. Nous passons entre les quartiers de **Bellevue** et de **Beaugard** : *Beaugard*, parce qu'à l'époque, du haut de cette proéminence, il était possible d'observer le bourg d'un seul regard circulaire ; de *Bellevue*, sur cette hauteur, il est possible de contempler la baie de la Flotte.

- La Quinquine, une histoire de chiffres -

Nous prenons la route de Rivedoux, après le rond-point des peupliers, nous longeons sur la droite le secteur de **La Quinquine**. Ce mot semble être composé du chiffre cinq et du nombre quinze. Ce territoire est constitué de bonnes terres très fertiles. Aussi, *Quinquine* pourrait signifier que le rendement de ces terres était dans un rapport de 1 à 5 ; ou bien, le propriétaire de ces terres fixait le prix de location au quinzième (1/15) de la récolte.

- Pibles pour peupliers -

A coté de ce secteur, en sa partie sud, nous apercevons le camping « Les Peupliers ». C'est à juste titre qu'en 1966, M. Roger Bergeron le nomma « Les Peupliers », car ce lieu-dit est dénommé **Les Pibles**, de l'ancien français désignant les peupliers. Cet arbre se développe sur des aires très humides, prouvant une présence importante d'eau.

Poursuivant notre route à l'est, nous passons devant **Les Grands Bois** dont le nom est suffisamment explicite pour nous dire que nous côtoyons des bois, constitués de chênes verts et de pins, arbres naturels de l'île de Ré.

Toutefois, nous retiendrons – paroles des Anciens - « *qu'avant la guerre de 1914-1918, n'existaient que deux grands bois sur le territoire communal : l'un à l'est au Peux de La Prée et l'autre au sud vers Les Falimoreaux. Tous les autres secteurs étaient cultivés, en particulier occupés par la vigne* ».

Nous arrivons au secteur de **La Prée**, en bordure de mer, désignant des prairies naturelles ou des terres défrichées destinées à l'alimentation du



Les Pibles et le camping des Peupliers

bétail et **Le Peux de la Prée**, expliqué précédemment.

- Les Marchais désignent un lieu marécageux -

Entre les deux, nous avons l'anse du port Chauvet qui est la façade maritime du secteur **Les Marchais** et **Les Petits Marchais**. Certains se souviennent de ces terres en partie immergées chaque hiver. En effet, le toponyme, **Les Marchais**, désigne un lieu marécageux (du bas latin mercasius, à rattacher sans doute au francique marisk). Il décrit également une dépression ou cuvette remplie d'eau. Ces eaux remontaient, environ, à huit cents mètres à l'intérieur des terres. C'est, précisément, la limite de l'immersion marine présentée sur la carte actuelle du Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) des services de l'État.

Il semblerait qu'à une époque, antérieure au Fort de La Prée, ce lieu ait servi de port de déchargement de marchandises par des bateaux venant du continent.

En poursuivant notre chemin vers le sud, nous arriverons au lieu-dit **Les Pouzereaux**. D'ailleurs au quartier de *Bellevue*, une rue s'appelle « **chemin des Pouzereaux** » et elle conduit directement à ce secteur en passant devant le practice de golf. Le terme « Les Pouzereaux », du mot occitan « *Pouze* » = *puît*, décrirait un lieu aux terres très humides, des eaux boueuses ou des marécages. Les puits pourraient être des excavations naturelles ou des simples trous d'eau. Encore aujourd'hui l'eau sourd aussi dans ce secteur.

Un pas de géant nous ramène au secteur des Peux Hauts, au milieu du territoire flottais. En nous dirigeant vers le bourg, en direction du nord nous traversons **Les Caillotières**. Ce mot, issu du gaulois *calyo* = *terrain pierreux*, correspon-

drait à la nature du terrain de ce secteur. Par leur constitution pierreuse, ces sols sont peu fertiles et portent souvent des vignes.

Poursuivant vers le nord, nous arrivons au lieu dit **Les Culquoilés**. Certains se souviennent que ce lieu était constitué de dunes observables jusque dans les années 1960 et au bas desquelles remontait, à chaque hiver, l'eau de l'ancien marécage pas totalement assaini. Il y a très longtemps... la mer arrivait à leur pied, c'est à dire au carrefour de la rue des Ardilliers. Ces dunes ont été l'aire de jeux des enfants du quartier. Des vignes étaient plantées sur leur versant.

Le terme « **Les Culquoilés** » pourrait venir du latin « *Culus* » = *fond de vallée*, ou à l'inverse du *celtique* = *hauteur, colline* et le suffixe « *quoilés* » du vieux français « *cuoellier* » ou « *coillier* » ou « *quiller* » qui signifie cueillir, amasser, rassembler. Cette dénomination décrirait « Les Culquoilés » comme un lieu élevé de cueillette.

Nous descendons vers le bourg et nous sommes dans le quartier « **L'Ardillier** ». Une rue porte le même nom. C'est là que venait la mer aux temps anciens. Il n'est donc pas surprenant que ce nom, du latin *argilla* = *argile*, devenu en vieux français *ardille* qui avec le suffixe « *ier* », indique un lieu où l'argile était extraite.

Du carrefour des Ardilliers, nous empruntons la **rue de La Fontaine**, du latin *fons, fontis* = *source*, « *cette rue désigne un lieu riche en sources* », explique baptiste Bernard dans sa Monographie de La Flotte et il précise qu'« *un cours d'eau s'étendait autrefois, l'hiver, jusqu'au cimetière des protestants* ». Cette explication de Baptiste Bernard est confirmée par nos Anciens qui précisent que « *l'eau courait dans ce secteur, régulièrement inondé et qu'elle descendait dans « Les Courans » pour partir à la mer* ». Cela renforce bien les propos



Les Grands Courmeaux (pré-bois)



Les Jourdières (prairie)

de ceux décrivant La Flotte construite sur un estuaire.

En continuant cette rue, nous croisons **la Raize de Lauzière**, du mot gaulois *Lauze = pierre* plate avec le suffixe « ière » qui désignait La Lauzière : la mine de lauze. La lauze est une pierre plate peu épaisse qui servait à couvrir des toitures ou à réaliser des dallages. Elles étaient obtenues par clivage des bandes calcaires. (Dans d'autres régions, les lauzes seront de schiste, de granite, de basalte ...). Nos anciens parlent de « carrières au bas de la zone de La Croix Michaud ».

Nous arrivons à la **rue du Grenouillé**, témoignant de la présence de nombreuses grenouilles dans les mares qui bordaient autrefois ce chemin.

Enfin, nous achevons notre périple à la **rue du Rivage** où nous retrouvons, comme vous l'aurez deviné le bord de mer.

- Vos contributions sur le sujet sont les bienvenues -

Ainsi se termine notre premier tour des Lieux-dits, Écarts, Quartiers et Rues de la commune. Certaines des explications présentées pourront sans doute être confirmées, précisées ou voire infirmées. L'équipe du Bulletin Municipal sera heureuse de recevoir vos contributions.

Nous avons utilisé les ouvrages : Monographie de la Commune de La Flotte de Baptiste Bernard, Petite histoire des noms de lieux, villes et villages de France de Pierre Miquel (Albin Michel), Noms de lieux du Centre de Stéphane Gendron (Edit° Bonneton), A la rencontre des lieux-dits du Pays de Matha du Groupe de toponymie du canton de Matha, Les noms de villes et de villages de Eric Vial (Belin) et les Dictionnaires Topographiques des départements de la Vienne (1881) et des Deux Sèvres (1902) et les dictionnaires Littré, Gaffiot, Godefroy et Larousse.



Les Culquoilés



Christian Perrain avec un ami

Rencontre avec... **Christian PERRAIN**

Pour cette nouvelle rencontre, le Bulletin Municipal a choisi de frapper à la porte d'un de nos concitoyens bien connu de tous qui a participé activement à la vie communale au travers de ses nombreux engagements : professionnels, associatifs, municipaux, ... Christian Perrain a bien voulu nous ouvrir la porte de sa maison ...

Christian, vous êtes venu en voisin ?

Je suis né à Sainte Marie, d'une mère, prénommée Lauraine, native de La Noue et d'un père, Camille, de Sainte Marie de Ré, dont le papa exerçait le métier de cordonnier, activité poursuivie par son deuxième fils, Maurice. Maurice fut l'un des derniers cordonniers du canton.

Comment êtes vous venu à la radio, la télévision, ... ?

Mon père était passionné par la radio. Pour vivre de sa passion, il s'est établi à La Noue où il a ouvert un magasin de vente, d'installation et de réparation de matériel radio étendu ensuite à la télévision et l'électro-ménager. C'était en 1933, année de ma naissance. Bien des années après, ses activités devenant plus importantes, il m'a demandé de le rejoindre.

Comment apprendre ce métier ?

J'ai vécu toute ma jeunesse à La Noue près de la place des Tilleuls et du cours des Écoles. Je suis allé à l'école communale de La Noue. Mais j'ai dû être évacué à Bressuire au cours de la dernière guerre, comme tous les enfants de l'île de Ré durant la période 1943-1945.

En septembre 1945, je suis entré en classe de 6^{ème} au Lycée Eugène Fromentin à La Rochelle, jusqu'en « terminale ». Pensionnaire, je ne revenais pas tous les samedis à la maison. Et le dimanche, les heures de sortie étaient de 12h à 16h à partir de la classe de 3^{ème}. Avant, c'était la promenade de groupe avec « le pion ».

Engagé le 1^{er} décembre 1953 à l'école militaire de transmission de Montargis (Loiret-45), puis affecté à Fontainebleau où j'avais la responsabilité du central téléphonique du Poste de Commandement de Centre Europe du Maréchal Juin, au lieu-dit « le château de la Madeleine ».

Vous commencez une carrière militaire auprès d'un commandement prestigieux ...

Oui et cette activité me plaisait. Mais, aux moments des permissions et des vacances, je revenais toujours à La Noue. Durant ces périodes, j'ai connu Thérèse qui venait y passer ses vacances et qui a accepté de devenir ma femme à la condition que je ne continue pas ma carrière militaire.

Marié à Lille, la ville de mon épouse, j'y ai habité trois ans et travaillais dans la quincaillerie familiale, établissement important de la ville.

Mais, j'avais le mal du pays et avec le début de la télévision, mon père m'a appelé à son secours. C'est en 1960 que je me suis associé avec lui à La Noue.

Christian va parcourir les routes de l'île pour installer les télévisions, le matériel ménager,... Il garde plein de souvenirs de cette période. Celle où, dans les années 1960, il a installé une première télévision dans une cuisine au sol encore en terre battue. Des dimanches d'été où, avec la petite camionnette du magasin, munie de gros haut-parleurs, il animait et commentait les fêtes de village. Certains se souviennent certainement des fêtes de l'eau organisées dans l'avant port de La Flotte avec Christian, au micro, commentant les courses à « la baille », les courses aux « canards » et bien d'autres...

Pourquoi venir vous installer à La Flotte ?

Je voulais que nous ayons un point de vente à La Flotte. Car, depuis l'enfance, je voulais habiter sur le port qui m'attirait. En 1968, mon rêve fut réalisé.

Mon père partant en retraite, la société « Camille Perrain & Fils » fut dissoute le 31 décembre 1972 pour donner naissance à la « SARL Perrain ».

L'accès au port devenant de plus en plus difficile et l'entreprise prenant de l'importance, nous nous sommes établis dans la zone de la Croix Michaud avec mes deux fils Christian, né à Lille, et Bernard, né à Sainte Marie. Laurent, né à Lille, et Sophie, née à Sainte Marie ont choisi d'autres secteurs d'activités.

Il ne faut pas oublier le rôle important que tenait mon épouse au magasin.

Que faire après une période de grande activité ?

C'est en 1993 que j'ai pris ma retraite. Mais, je n'ai pas attendu le temps de la retraite pour m'investir dans des activités associatives.

J'ai été président des commerçants, animant les journées commerciales et les fêtes de Noël.

Membre fondateur de Flottille en Pertuis et de la Maison du Platin en 1984, je suis resté au conseil d'administration jusqu'à l'an dernier.

Élu au conseil municipal en 1977, j'ai effectué quatre mandats consécutifs dont deux de 1er adjoint.

En effet, Christian Perrain a siégé au Conseil municipal de 1977 à 2001, soit 24 ans. Il a occupé le poste de 1er Adjoint durant ses deux derniers mandats (1989-2001).

Christian a assumé la responsabilité du Port de La Flotte. Il a siégé au SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) qui a précédé la CdC (Communauté de Communes) où il présidait la commission des déchets et des ordures ménagères. Par ailleurs, il fut membre du Syndicat intercommunal d'assainissement.



Christian de retour de pêche

Après le décès en 2004 de ma femme, un peu désorienté, je me suis mis au golf qui m'a beaucoup aidé à surmonter ma solitude. Et pour entretenir ma mémoire, depuis cinq ans, je joue au bridge.

Je pratique aussi la pêche en bateau et la chasse à la hutte. Toutes ces activités font que le téléphone est souvent sur répondeur.

Christian nous raconte :

Ses parties de pêches dans le pertuis Breton et au pont avec de belles prises. Mais où ? Secret ! Pas d'indiscrétion, « on ne demande pas à un ramasseur de champignons ses lieux de cueillette... »

Ses attentes dans les marais, caché dans la hutte, lieu de contemplation de la nature, mais aussi lieu de relations conviviales...

Ayant aussi une grande reconnaissance pour le Général de Gaulle et pour entretenir sa mémoire, je fais partie de l'association « Présence Gaulliste en Poitou Charentes ». Les personnes intéressées par cette action peuvent toujours me contacter.

Avec mes 4 enfants, 8 petits-enfants et 4 arrière petits-enfants, j'ai la joie de cultiver « L'Art d'être Grand-Père ».

Merci Christian pour cette rencontre.



Christian dans sa hutte dans l'attente du gibier



Michel et Thérèse Laroche - Noces d'Or



Jean et Jeanette Lagord - Noces d'Or

Le repas de l'âge d'or

La réception des aînés de la commune est un moment important de l'activité du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) présidé par Monsieur le Maire et dirigé et animé par son adjointe Marie-Thérèse Epaud. Ainsi, le repas traditionnel de « l'Age d'Or » a permis de réunir 225 personnes autour d'un déjeuner festif dans la grande salle de la Base Nautique, le vendredi 5 décembre 2014.

Ce repas, préparé et servi par la Sté Arsonneau de La Rochelle, a été animé par l'association « Les Étoiles Lyriques » du Vertou avec un spectacle de cabaret. Entraînés par le dynamisme de la musique, les convives se sont laissés aller à quelques pas de danse.

C'était l'occasion de fêter les anniversaires de mariage, 8 couples ont reçu une plante pour cet anniversaire : 2 noces d'or (50 ans de mariage), 5 noces d'orchidée (55 ans) et 1 noce de palissandre (65 ans). La doyenne de l'assemblée, née en 1920, a été honorée.



Louise Bégaud - Doyenne de l'assemblée



Jean-Etienne et Colette Mercier - Noces d'Or



Les aînés



Claude et Christiane Sivet - Noces d'Or



José et Mireille Gourdon - Noces de Palissandre

Dépistage organisé du cancer du sein :

Plus d'une femme sur deux y participe déjà.



Et vous ?

Ce dépistage consiste en une radiographie des seins appelée **mammographie** (couplée à un examen clinique) **prise en charge à 100%** par l'Assurance Maladie et réalisée chez le radiologue de votre choix dans l'un des 15 cabinets de radiologie agréés en Charente-Maritime.

Votre mammographie (si elle est jugée normale) est systématiquement relue par un second radiologue : 72 cancers (environ 4%) ont été détectés grâce à cette **seconde lecture** sur les 1 992 cancers dépistés avec Lucide 17 en 10 ans dans notre département.

Dépistage organisé du cancer colorectal :

Une personne sur trois y participe déjà.

2^e
CANCER
le plus
meurtrier

90%
de GUÉRISON
s'il est
détecté tôt

Et vous ?

Ce dépistage organisé concerne en Charente-Maritime plus de 200 000 **hommes et femmes** âgés de **50 à 74 ans**.

Le test proposé est un **test de recherche de sang dans les selles**. C'est un test simple, à faire chez soi. S'il est positif, cela signifie que des traces de sang ont été retrouvées dans les selles et une coloscopie sera proposée pour déterminer l'origine du saignement.

Pour plus d'informations, parlez-en à **votre médecin** ou contactez

Lucide
S'ajuster pour Agir

au **05 46 90 17 22**.

Consultez aussi les sites : e-cancer.fr ou depistage-organise-cancer.esante-poitou-charentes.fr



État civil 2014 2^{ème} Semestre - La Flotte

NAISSANCES

DA SILVA Martin	23 juin
KLEM DA COSTA Roxane	10 juillet
GIBOUT Marius	21 juillet
KOWALCZYK Victor	29 juillet
DAVY Lola	29 juillet
GLOAGUEN Sacha	11 août
PERCHER Juliette	14 août
AUMON CASSAN Maïna	28 septembre
CAMBON Léonard	09 octobre
KERMORVANT Léo	11 novembre
VIRONDEL Raphaël	28 novembre

MARIAGES

CHARUAU Yann et BOURDEJEAU Eliane	28 juin
FAILLÈRES Arnaud et LACAYROUSE Céline	12 juillet
MASSÉ Eric et JEGOUZO Isabelle	19 juillet
LE CABELLEC Jérôme et TOUTON Sophie	19 juillet
ROBIN Gaële et LIBEAU Chantal	30 août
BERMOND Guillaume et MARTINEZ Laura	06 septembre
DE SENA Bruno et ROUVROY Nadia	06 septembre
MERCIER Stéphane et LEMAITRE Vanessa	20 septembre
LARIVIERE David et DUHAMEL Alicia	27 septembre
BABINET Igor et ROCHOUX Sandrine	25 octobre

DECES

DÉRAZE Vve GUIGNARD Yvette	24 juin
LARIVIERE Christian	10 juillet
HÉRAUD Daniel	12 juillet
BERTRAND Marie-Christine	16 juillet
OBERS Jean-Marie	23 juillet
LE CORRE Jean	27 Août
ROSSARD Nicole	18 septembre
LAURENT Vve SANTARELLI Jeanne	20 septembre
FAURE Dany	02 octobre
GAUVIN Vve TRICAUD Jeannine	04 octobre
FAYAUD Daniel	10 octobre
COCHETEUX Ep CLAIS Marylin	22 novembre
TEXIER Vve OBERS Christiane	11 décembre

Monsieur le Maire,
les adjoints et les conseillers municipaux,
ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux
pour la nouvelle année, animée par l'harmonie municipale,
dimanche 4 janvier 2015 à 17h00 salle de la Base Nautique

À l'issue de cette réception le cocktail du nouvel an sera offert

